



POLITIQUE FAMILIALE

Plan d'action 2013 - 2015

VIVRE À DRUMMONDVILLE... EN FAMILLE

POUR
DRUM
MOND
VILLE

LA
QUALITÉ
DE VIE

S'INSCRIT EN
CAPITALE


DRUMMONDville
Capitale du développement

SOMMAIRE

Message du maire	3
Message du président du comité	3
Un bilan positif des actions 2007-2012	4
- Un peu d'histoire	4
- La définition de la famille	4
- La politique familiale, sa finalité	5
- Les réalisations 2007-2012	6
Le portrait des familles et les tendances	8
Le plan d'action 2013-2015	10
Le comité de la Politique familiale municipale	23



Message du maire



Chères Drummondvilloises, chers Drummondvillois, chères familles d'ici,

Vous le savez, Drummondville est un milieu de vie exceptionnel que nous devons préserver et sans cesse bonifier. Car si notre ville est reconnue comme une terre propice aux investissements et à la création d'emploi, elle doit aussi être le synonyme d'une qualité de vie remarquable pour les gens qui choisissent d'y vivre.

Pour votre conseil municipal, les familles, des enfants aux aînés, sont au cœur de nos préoccupations. Jour après jour, leurs intérêts guident nos réflexions et teintent nos décisions afin qu'elles puissent s'épanouir pleinement au sein de notre communauté.

Notre Politique familiale tient compte de la diversité des modèles familiaux dans la façon de penser la Ville, d'organiser les services et de soutenir la participation des familles. Fruit de multiples consultations, d'initiatives et de réflexions, elle constitue le fil conducteur des actions posées par la Ville et son administration.

J'espère que sa lecture vous permettra de bien saisir l'importance que nous accordons à la qualité de vie de nos familles et notre désir de contribuer à leur bien-être.

M. Alexandre Cusson
Maire,
Ville de Drummondville

Message du président du comité de la Politique familiale



La mise à jour de notre Politique familiale municipale ainsi que le nouveau plan d'action 2013-2015 ont été adoptés en 2013. Nous voilà rendus à l'étape du suivi des actions mises en place par la Ville de Drummondville.

Nous constatons avec satisfaction que les services municipaux s'approprient de plus en plus le « penser et agir famille ». Je les félicite et les encourage à persévérer dans ce sens. Les réalisations et les actions entreprises correspondent aux besoins exprimés lors de la consultation tenue à l'automne 2012 qui a réuni les quelque 80 participants représentant des familles, des organismes locaux et de la municipalité.

Au quotidien, nous constatons concrètement la satisfaction des familles face aux actions posées. Elles participent avec enthousiasme et en grand nombre aux différentes activités, que ce soit dans les parcs, les piscines, les arénas, les organismes culturels et de loisir ou lors des activités de quartier et les grands rassemblements. Sans contredit, les efforts déployés pour la mise à niveau de nos infrastructures et de l'adaptation des activités ont été concluants.

Je remercie les membres du comité de suivi de la Politique familiale, tous les partenaires de la Ville, les responsables des centres communautaires et des organismes œuvrant spécifiquement auprès des familles qui ont tout autant à cœur de participer au développement social de notre communauté dans le cadre de la Politique familiale municipale. Je remercie également les membres du comité Développement social et vie communautaire, accessibilité universelle, familles et aînés, mes collègues conseillers municipaux, Mme Cathy Bernier et M. Yves Grondin. À Drummondville, pensons et agissons pour la famille!

M. Alain Martel
Conseiller municipal

UN BILAN POSITIF DES ACTIONS 2007-2012

Un peu d'histoire

L'Année internationale de la famille de 1994 fut l'événement déclencheur d'une démarche de politique familiale à Drummondville. On procède à la nomination d'un élu responsable des questions familiales et à la création d'un comité permanent de la famille. Le « Penser et agir famille » prend racine et en 1999, on souhaite faire davantage pour les familles ; une première Politique familiale municipale (PFM) est adoptée.

Le regroupement municipal de 2004 fut l'occasion d'actualiser la politique et son plan d'action. La ville enclenche alors un processus de mise à jour de la politique et de son plan d'action. C'est ainsi qu'en 2007, une PFM de deuxième génération voit le jour.

La définition de la famille

Une définition de la famille se devait d'être inclusive et respectueuse des diverses réalités familiales tout en mettant l'accent sur les cycles de vie des familles avec enfants.

LA FAMILLE, C'EST LE PREMIER MILIEU DE VIE DES PERSONNES UNIES PAR DES LIENS ET DES ENGAGEMENTS MULTIPLES ET VARIÉS À TRAVERS LES GÉNÉRATIONS. SES MEMBRES SE SOUTIENNENT MUTUELLEMENT AU COURS DES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA VIE, FAVORISANT AINSI LEUR AUTONOMIE, LEUR BIEN-ÊTRE ET LEUR DÉVELOPPEMENT.



La politique familiale, sa finalité

La finalité de la politique familiale municipale consiste à intégrer le « penser et agir famille », dans les divers champs des compétences municipales, par l'offre de mesures et d'actions de soutien quotidien aux familles, au développement et à l'épanouissement de leurs membres. Bref, la politique familiale municipale vise l'intégration d'une culture « famille » dans la communauté et dans l'organisation municipale.

Les orientations :

Rassembleur dans la communauté :

- Exercer un rôle catalyseur et de leadership en faveur des familles
- Développer des partenariats « famille » entre la municipalité et les divers réseaux institutionnels, économiques et communautaires du milieu
- Faciliter la participation et l'engagement « citoyen »¹ de tous et toutes au mieux-être des familles
- Contribuer à enrichir le sentiment d'appartenance au milieu
- Considérer les familles comme des partenaires des actions et mesures qui les concernent

Acteur du soutien aux familles :

- Favoriser le développement de services de proximité
- Accorder une attention particulière à la conciliation travail / étude / famille
- Encourager des occasions de partage et de solidarité entre les familles
- Soutenir les relations intergénérationnelles
- Accorder aux familles ayant des besoins particuliers une attention spécifique dans l'offre de services et de mesures
- Faire connaître les ressources de la communauté aux familles et en particulier aux nouveaux arrivants

¹ La participation et l'engagement « citoyen » signifient l'investissement des membres de la communauté dans des actions collectives en faveur des familles



LES RÉALISATIONS 2007-2012

Voici quelques faits saillants sur les réalisations des services municipaux dans les différents champs d'action de la politique

La famille et l'administration municipale :

- Deux conseillers municipaux responsables de la Politique familiale
- Embauche d'une ressource responsable de la coordination de la Politique familiale, de la démarche Municipalité amie des aînés (Mada) et de la Politique d'accessibilité universelle
- Participation aux concertations
- Heures des services municipaux qui tiennent davantage compte des horaires des parents (citoyennes et citoyens)

La famille, le loisir, le sport, la culture et la vie communautaire :

- Soutien à des organisations ayant un volet « famille »
- Soutien à des initiatives familiales et intergénérationnelles par l'appui aux multiples activités populaires

- Bonification des services à la bibliothèque
- Augmentation des points de vente et de l'offre de services de la carte accès-loisir
- Multiples constructions ou améliorations des plateaux d'activités et des espaces verts
- Développement du réseau des pistes cyclables
- Augmentation des activités et des infrastructures destinées à la clientèle adolescente
- Bourses aux jeunes sportifs et artistes
- Création d'un nouveau service municipal des arts, de la culture et de l'immigration

La famille, l'information et la communication :

- Bonification du bulletin municipal et ajout d'un calendrier annuel
- Actualisation du site Web
- Tenue de kiosques d'information sur les services municipaux

La famille, la vie et la sécurité du milieu :

- Sécurité des utilisateurs de la voie publique (piétons, cyclistes, triporteurs et automobilistes) par des campagnes de sensibilisation, l'adaptation de la signalisation et l'ajout d'éléments réducteurs de vitesse
- Ajout de patrouilleurs de parcs et d'un préposé à la réglementation
- Activités de prévention avec le Service de prévention des incendies et la Sûreté du Québec
- Soutien à l'intervention des travailleurs de rue

UN CONTEXTE EN ÉVOLUTION

PARALLÈLEMENT À LA RÉALISATION DE LA POLITIQUE DE 2007, LA VILLE A PROCÉDÉ À L'ADOPTION DE PLANS, DE DÉMARCHES ET DE POLITIQUES SECTORIELLES QUI SONT AUTANT D'ATOUTS POUR LA QUALITÉ DE VIE DES FAMILLES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN.

Politique d'accessibilité universelle
Politique culturelle
Politique environnementale
Démarche Municipalité amie des aînés (Mada)
Plan de développement transport collectif accessible aux personnes handicapées



La famille, l'habitation et l'urbanisme

- Réalisation d'un Guide d'aménagement afin d'orienter les promoteurs vers la création de quartiers résidentiels misant sur la qualité de vie, l'intégration des espaces verts et des milieux naturels, la mise en place d'un réseau de rues conviviales et sécuritaires, etc.
- Soutien à la rénovation et mise en valeur des anciens quartiers
- Soutien à l'implantation de nouvelles écoles
- Encouragement à la construction de différents types d'habitation dont la cohabitation intergénérationnelle

La famille et le transport

- Augmentation de l'accessibilité au transport en commun : nouveaux véhicules, révision des parcours et des horaires, intégration du service taxibus, information sur le service, aménagement des points d'embarquement et du terminus urbain.
- Aménagement de la voie publique permettant d'assurer des déplacements sécuritaires dans la Ville

La famille, l'environnement et le développement durable

- Mise en place de mesures permettant d'offrir un environnement sain en favorisant une approche de développement durable en lien avec les familles : patrouille verte, dons d'arbres, révision de la cueillette sélective et intégration du compostage, consommation d'eau, herbicyclage, campagnes d'information.

LE PORTRAIT DES FAMILLES ET LES TENDANCES

De 2006 à 2011, la population drummondvilloise a augmenté de près de 6,6 %. La ville est un pôle d'accroissement de la population depuis plus de 20 ans.

On observe un phénomène de mini baby-boom qui se traduit par une légère augmentation du nombre des naissances dans la MRC de Drummond. Toutefois, cette hausse est modeste. Par exemple, en 2011, on pouvait compter 27 naissances de plus qu'en 2010 ¹. Cette augmentation est à peine suffisante pour assurer le remplacement des générations.

À cet égard, la Ville de Drummondville connaît les mêmes tendances démographique que l'ensemble du Québec. Cependant, l'accroissement de sa population lui permet de se positionner avantageusement face au phénomène du vieillissement de la population.

Malgré ces avantages, l'impact du phénomène du vieillissement de la population demeure une réalité. En effet, les données ventilées par groupe d'âge permettent d'observer que la population de personnes âgées doublera d'ici 2031⁴ avec l'arrivée des baby-boomers à la retraite.

Ici se révèle toute l'importance de créer un milieu de vie favorable à la famille, tout en gardant une préoccupation face aux besoins des personnes vieillissantes.

Enfin, l'immigration internationale est une réalité de plus en plus présente dans notre communauté. La grande majorité étant des familles avec enfants, il est important de considérer leurs besoins en matière d'accueil et d'intégration.

Tableau de la répartition de la population selon les groupes d'âge ² Pour Drummondville et le Québec, en 2006 et 2011

	Drummondville	province de Québec
Catégories d'âge	2006	2011
0-9 ans	6 925 (10,3 %)	11 365 (10,5%)
10-19 ans	8 405 (12,5 %)	12 735 (11,4%)
20-44 ans	22 165 (32,9 %)	13 370 (30,3 %)
45-64 ans	19 635 (29,1 %)	21 575 (30,0 %)
65 ans et +	10 275 (15,2 %)	12 805 (17,8 %)
Âge médian	41,4 ans	43,2 ans
Population totale	67 405	71 850 ³

¹ <http://www.journalexpress.ca/Societe/Famille/2012-04-11/article-2952296/Lege-re-augmentation-des-naissances-dans-Drummond/1> (consulté le 2 août 2012)

² Selon les données des 2 derniers recensements de Statistique Canada, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>, (site consulté le 11 mars 2013).

³ Selon le Décret de la Gazette officielle du Québec, en janvier 2013, la population est de 73 120 habitants.

⁴ Analyse détaillée des données du Recensement 2001 - Profil de la population canadienne selon l'âge et le sexe : le Canada vieillit, Statistique Canada 35 No 96F0030aXIF2001002 au catalogue

Familles de recensement 2006 et 2011

Tableau de la répartition des familles de recensement selon le type d'unité familiale ² Pour Drummondville, en 2006 et 2011

De 2006 à 2011, nous observons un accroissement du nombre total de familles de recensement et nous pouvons noter que :

Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation du nombre de familles comptant un couple sans enfant.

La proportion de familles monoparentales est demeurée stable et 75 % de ces dernières avaient une femme comme chef de famille.

Familles de recensement	2006	2011
Familles comptant un couple	15 590	16 305
Sans enfants à la maison	8 025 (43 %)	8 955 (46 %)
Avec enfants à la maison	7 555 (40 %)	7 350 (37 %)
Familles monoparentales	3 210 (17 %)	3 420 (17 %)
Total des familles de recensement	18 800	19 725

LE PLAN D'ACTION 2013-2015

CHAMP 1 LA FAMILLE ET L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

ORIENTATION 1 INTÉGRER LE « PENSER ET AGIR FAMILLE » DANS CHACUNE DES POLITIQUES DE LA VILLE

1. S'assurer que les plans d'action comportent des mesures « famille »

- 1.1 Promotion du « penser et agir famille » lors du renouvellement des plans d'action des diverses politiques sectorielles.

2. Contribuer à enrichir le sentiment d'appartenance au milieu

- 2.1 Participation aux travaux du service des communications sur l'image publique de la ville afin d'assurer l'inclusion « famille » dans les réalisations ;
- 2.2 Collaboration aux initiatives permettant d'améliorer la qualité de vie des citoyens à l'échelle des quartiers.

3. Accorder une attention particulière à la conciliation travail / étude / famille

- 3.1 Révision des horaires des services afin de tenir compte des besoins des parents, des travailleurs et des étudiants (citoyennes et citoyens) ;
- 3.2 Analyse de mesures facilitant la conciliation travail / famille pour les parents travailleurs municipaux.

ORIENTATION 2 ASSURER LA PÉRENNITÉ DE LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

4. S'assurer que les mécanismes de suivi soient efficaces

- 4.1 Maintien d'un élu responsable des questions familiales assumant la présidence du Comité de la PFM ;

- 4.2 Maintien du rôle de vigie au Comité de la PFM par des actions soutenues et régulières au cours de la mise en œuvre de la PFM ;

- 4.3 Rencontre des directeurs de services, à partir de la réalisation du rapport d'étape du mi-temps de la mise en œuvre du plan d'action ;

- 4.4 Rencontre d'appropriation de la PFM par les nouveaux élus ;

- 4.5 Maintien d'une agente aux programmes et services communautaires, responsable de la coordination des travaux du Comité de la PFM, assurant la transversalité des actions de la Ville et des organismes auprès des différents groupes de la population.



CHAMP 2 LA FAMILLE, LE LOISIR ET LA VIE COMMUNAUTAIRE

ORIENTATION 1 PROMOUVOIR LA PARTICIPATION ET L'ENGAGEMENT « CITOYEN » DES FAMILLES ET DE TOUTE PERSONNE QUI CONTRIBUENT AU MIEUX-ÊTRE DES FAMILLES

1. Souligner les réalisations des engagements citoyens et des organismes du milieu

- 1.1 Poursuite du soutien financier à la reconnaissance de l'implication des citoyens dans les organismes communautaires (Gala communautaire) ;
- 1.2 Saisie des opportunités permettant de reconnaître l'engagement de citoyens et d'organismes locaux au mieux-être des familles (ex. : Reconnaissance au cours de la Semaine québécoise des familles).

ORIENTATION 2 DÉVELOPPER ET CONSOLIDER LES PARTENARIATS « FAMILLE » ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET LES DIVERS RÉSEAUX DU MILIEU

2. Poursuivre et élaborer des ententes de partenariat

- 2.1 Réflexion conjointe avec les organismes sur les attentes et l'évaluation des objectifs à atteindre ;
- 2.2 Adaptation des ententes de la Ville dans le cadre des protocoles d'entente avec les mandataires ;
- 2.3 Maintien du soutien technique et financier aux organisations ayant un volet famille (Course des Chênes-toi, Plaisirs d'hiver, etc.).

CHAMP 2 LA FAMILLE, LE LOISIR ET LA VIE COMMUNAUTAIRE

ORIENTATION 3 ENCOURAGER LES OCCASIONS DE PARTAGE ET DE SOLIDARITÉ ENTRE LES FAMILLES

3. Assurer le soutien aux organisations qui offrent des activités en faveur des familles et en faire la promotion
 - 3.1 Soutien et / ou support technique aux activités autorisées par le conseil en fournissant divers équipements, la signalisation et, si nécessaire, le personnel essentiel au bon déroulement des activités ;
 - 3.2 Soutien financier et technique à la Journée champêtre en collaboration avec le comité de la Semaine québécoise des familles ;
 - 3.3. Soutien à des événements facilitant la rencontre des familles à l'échelle du voisinage, en collaboration avec les partenaires, organismes et citoyens ;
 - 3.4. Soutien à des initiatives favorisant le rapprochement entre les familles de la société Drummondvilloise et les familles immigrantes. (voir champ art, culture et immigration) ;
 - 3.5 Promotion des activités selon les moyens de promotion à la disposition de la Ville.

ORIENTATION 4 ACCORDER AUX FAMILLES UNE ATTENTION DANS L'OFFRE DE SERVICES ET DE MESURES

4. Faciliter l'accès aux services offerts aux citoyens tout en favorisant des initiatives de proximité
 - 4.1 Développement des avantages de la carte Accès-loisirs ;
 - 4.2 Expansion de points de services pour l'émission de la carte Accès-loisirs ;
 - 4.3 Réaménagement du parc Woodyatt en considérant l'ensemble des besoins des utilisateurs ;
 - 4.4 Animation d'activités au parc Woodyatt et dans certains parcs de quartier, été comme hiver ;

CHAMP 2 LA FAMILLE, LE LOISIR ET LA VIE COMMUNAUTAIRE



- 4.5 Réappropriation de certaines bandes riveraines dans le but de faciliter l'accès à la rivière aux familles ;
- 4.6 Réalisation d'un guide/répertoire des parcs disponibles sur le site Web de la ville et en version papier ;
- 4.7 Identification et aménagement de certains parcs accessibles à la clientèle à mobilité réduite ou ayant des incapacités ;
- 4.8 Sensibilisation des organisateurs d'événements à la Politique d'accessibilité universelle de la Ville ;
- 4.9 Élaboration d'un plan d'entretien et de mise à jour des parcs de quartier et des équipements suivant des thématiques variées d'un parc à l'autre et en tenant compte des clientèles ;
- 4.10 Développement et entretien du parc nautique Ste-Thérèse, incluant la rénovation du pavillon de services ;
- 4.11 Réflexion sur les patinoires extérieures et évaluation de la possibilité de réaliser une patinoire réfrigérée ;
- 4.12 Évaluation des besoins inhérents à la création de jardins communautaires ;
- 4.13 Promotion de l'activité physique « en famille » et des saines habitudes de vie en lien avec le plan d'action de la Politique de l'activité physique, du sport et du plein air ;
- 4.14 Bonification et développement des axes cyclables sécuritaires incluant l'accès aux quartiers résidentiels, écoles et autres lieux publics.

ORIENTATION 5 PORTER UNE ATTENTION SPÉCIALE À LA CLIENTÈLE ADOLESCENTE

5. Favoriser le développement d'activités pour les adolescents et leur valorisation
 - 5.1 Maintien de la reconnaissance et du soutien à des projets communautaires dédiés aux adolescents ;
 - 5.2 Identification des organisations œuvrant avec la clientèle adolescente afin de les encourager à développer une programmation lui étant dédiée ;
 - 5.3 Attribution de bourses par le Programme de soutien aux athlètes.



CHAMP 3 LA FAMILLE, LES ARTS, LA CULTURE ET L'IMMIGRATION

ORIENTATION 1 ACCORDER AUX FAMILLES UNE ATTENTION DANS L'OFFRE DE SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

1. Augmenter l'accessibilité et le nombre d'activités de la bibliothèque pour les jeunes, les familles et les aînés
 - 1.1 Maintien et bonification des activités et animations pour tous les groupes d'âge ;
 - 1.2 Animation d'activités parents / enfants ;
 - 1.3 Promotion accrue du Club de lecture estival afin de hausser la participation ;
 - 1.4 Visite des parcs de Drummondville (biblio/parc) durant l'été afin de rencontrer les enfants et de les intéresser aux livres ;
 - 1.5 Développement d'un programme de visites de groupes du niveau primaire ;
 - 1.6 Augmentation des activités de la «Bibliomobile» dans les résidences pour personnes aînées ;
 - 1.7 Participation aux activités populaires grand public : animation et information sur les services.

ORIENTATION 2 VALORISER ET RENDRE ACCESSIBLES LES DIFFÉRENTES DISCIPLINES ARTISTIQUES CHEZ LES CITOYENS ET LES FAMILLES

2. Créer des occasions d'échange entre les créateurs et le public, en collaboration avec le milieu communautaire et scolaire
 - 2.1 Développement de partenariats avec le milieu scolaire en tant que premier répondant de l'éducation et de la sensibilisation aux arts et à la culture des jeunes ;
 - 2.2 Présentations de manifestations artistiques dans les centres communautaires ;
 - 2.3 Présentations et promotion de découvertes culturelles à la bibliothèque municipale pour toute la famille (arts visuels et musique).

CHAMP 3 LA FAMILLE, LES ARTS, LA CULTURE ET L'IMMIGRATION

ORIENTATION 3 FAVORISER L'INTÉGRATION ET LA PARTICIPATION DES FAMILLES IMMIGRANTES À LA SOCIÉTÉ DRUMMONDVILLOISE

3. Maintenir et créer des programmes de valorisation des jeunes artistes et encourager la participation du jeune public
 - 3.1 Attribution de bourses d'excellence aux jeunes par le Programme de soutien à la pratique artistique des jeunes ;
 - 3.2 Offre d'activités et de soutien financier à la programmation spéciale des jeunes ;
 - 3.3 Réflexion sur l'accessibilité aux salles pour la diffusion d'événements culturels amateurs.
4. Encourager des initiatives favorisant le rapprochement entre les familles de la société Drummondvilloise et les familles issues de l'immigration internationale
 - 4.1 Participation active aux activités de concertation avec les organismes concernés ;
 - 4.2 Cérémonie annuelle d'accueil des nouveaux arrivants ;
 - 4.3 Organisation et participation aux activités populaires suscitant les échanges et les rapprochements sous différentes thématiques ;
 - 4.4 Soutien financier aux organismes du milieu : développement de projets visant l'intégration des femmes immigrantes par l'entremise de leur participation aux activités de quartier ;
 - 4.5 Diffusion de la production audio-visuelle promotionnelle sur l'intégration des immigrants à Drummondville.





CHAMP 4 LA FAMILLE, L'INFORMATION ET LES COMMUNICATIONS

ORIENTATION 1 EXERCER, EN MATIÈRE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION, UN RÔLE CATALYSEUR ET DE LEADERSHIP EN FAVEUR DES FAMILLES

1. Informer les familles sur les infrastructures municipales et les activités
 - 1.1 Bonification continue de la documentation et de l'information :
Web ;
Bulletin municipal et réseaux sociaux ;
Réalisation continue du calendrier des activités et événements sur le territoire ;
 - 1.2 Disponibilité sur le site Web de la ville et en version papier du répertoire des parcs et des équipements ;
 - 1.3 Mise à jour et reproduction de la carte globale de la ville sur divers supports (papier, Web...);
 - 1.4 Promotion accrue sur le site Internet de la section portant sur les infrastructures susceptibles d'intéresser les familles ;
 - 1.5 Mise à jour et diffusion d'un outil d'information sur la réglementation municipale (règlement no. 3500) sur les items les plus utiles au quotidien ainsi que sur ceux concernant les incivilités ;
 - 1.6 Réflexion sur l'accessibilité à l'information aux familles de passage sur les activités et infrastructures de loisirs de la ville (en lien avec l'information touristique).
2. Faire connaître aux familles les ressources municipales
 - 2.1 Diffusion de la Politique familiale municipale ainsi que des différentes politiques municipales (bulletin municipal et Web) ;
 - 2.2 Mise à jour des ressources « famille » présentées dans la Politique familiale municipale.
3. Accueillir les nouveaux résidents
 - 3.1 Accueil des nouveaux résidents lors d'activités rassembleuses (ex.: visites des infrastructures municipales, fêtes, portes ouvertes à l'hôtel de ville, etc...)
 - 3.2 Remise d'une trousse de bienvenue aux nouveaux résidents et aux immigrants et la rendre disponible (incluant l'ajout de la liste des organismes « famille »).

CHAMP 5 LA FAMILLE, LA VIE ET LA SÉCURITÉ DU MILIEU

ORIENTATION 1 EXERCER, EN MATIÈRE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION, UN RÔLE CATALYSEUR ET DE LEADERSHIP EN FAVEUR DES FAMILLES

1. Augmenter le sentiment de sécurité des citoyens
 - 1.1 Promotion et soutien de la vigilance de quartier au programme « Bon voisin, bon œil » ;
 - 1.2 Références aux mécanismes de médiation existants ;
 - 1.3 Soutien à l'intervention des travailleurs de rue ;
 - 1.4 Maintien des actions de prévention et de visibilité avec la Sûreté du Québec, le Service de sécurité incendie et les autres partenaires ;
 - 1.5 Intervention aux abords des écoles et des parcs d'une équipe spécifique de patrouilleurs de la Sûreté du Québec ;
 - 1.6 Maintien du principe de police de proximité par le plan de parrainage (élus, policiers, population) ;
 - 1.7 Mise à niveau continue des équipements et des infrastructures municipaux afin de maximiser la sécurité.





CHAMP 5 LA FAMILLE, LA VIE ET LA SÉCURITÉ DU MILIEU

ORIENTATION 3 RECONNAÎTRE LA SÉCURITÉ COMME UN DÉTERMINANT DE LA QUALITÉ DU MILIEU DE VIE

2. Assurer la protection de la population en réduisant les risques d'incendie
 - 2.1 Réalisation des actions prévues dans le cadre du schéma de couverture de risques (ex. : visites préventives, augmentation des effectifs, collaboration multisectorielle, etc...);
 - 2.2 Mise en place d'un programme d'inspection lors d'événements spéciaux ;
 - 2.3 Instauration d'un programme de reconnaissance en sécurité incendie pour les lieux publics ;
 - 2.4 Ajout d'une roulotte éducative en sécurité incendie ;
 - 2.5 Révision et mise à jour des divers outils de communication du service incendie pour les familles et les nouveaux arrivants ;
 - 2.6 Sensibilisation des familles à l'importance d'un plan d'évacuation en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique ;
 - 2.7 Organisation de campagnes de sensibilisation en fonction des statistiques et des problématiques identifiées les années précédentes ;
 - 2.8 Application d'une nouvelle réglementation pour les avertisseurs de monoxyde de carbone et les extincteurs portatifs ;
 - 2.9 Réflexion avec les organismes en lien avec les familles vulnérables relativement aux avertisseurs de fumée.

CHAMP 5 LA FAMILLE, LA VIE ET LA SÉCURITÉ DU MILIEU

3. Sécuriser les déplacements des piétons, cyclistes et utilisateurs d'aide à la mobilité motorisée (AMM)
 - 3.1 Bonification et promotion du programme « Courtoisie » durant toute l'année, en collaboration avec les partenaires potentiels du milieu ;
 - 3.2 Promotion des 2 outils de sensibilisation relatifs aux AMM ;
 - 3.3 Aménagement d'éléments réducteurs de vitesse de la circulation (ex. : bollards, ilots de verdure) ;
 - 3.4 Participation à la mise en place de mesures sécuritaires (incluant les corridors scolaires) dans les zones scolaires ;
 - 3.5 Ajouts de trottoirs sur les artères collectrices dans les quartiers résidentiels ;
 - 3.6 Application du plan directeur du réseau cyclable ;
 - 3.7 Analyse des différents projets soumis au comité de circulation en regard du transport actif et de la sécurité de tous les usagers de la route.
4. Prévenir la criminalité et participer aux activités visant à la réduire
 - 4.1 Participation aux concertations entre les intervenants concernés par la prévention de la criminalité (vols de véhicules, drogues et stupéfiants, criminalité dans les parcs) ;
 - 4.2 Maintien des patrouilleurs de parcs et du préposé à la réglementation ;
 - 4.3 Soutien à des initiatives visant à contrer la criminalité : exemple, le programme « Bon voisin, bon œil » ;
 - 4.4 Interventions préventives accrues en milieu scolaire et milieu de vie jeunesse du bureau des relations avec la communauté (Sûreté du Québec et Service sécurité incendie).

CHAMP 6 LA FAMILLE, L'HABITATION ET L'URBANISME

ORIENTATION 1 PLANIFIER LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX QUARTIERS FONCTIONNELS POUR LES FAMILLES

1. Gérer et encadrer le développement résidentiel

- 1.1 Lors du redéveloppement de certains sites pour établir les orientations :
 - intensification de la fonction résidentielle ;
 - offre d'une nouvelle typologie d'habitation, offre d'une plus grande densité, etc... ;
- 1.2 Réflexion en vue de l'élaboration d'une politique sur l'habitation (incluant les besoins de logements à coûts abordables pour les familles nombreuses et une plus grande mixité dans les types de logements) ;
- 1.3 Sensibilisation des promoteurs immobiliers à la construction de logements adaptés ;
- 1.4 Collaboration à la réalisation de projets permettant d'améliorer le parc de logements sociaux de la ville.

2. Améliorer la qualité des milieux de vie et les requalifier selon les besoins des différents quartiers (plan d'urbanisme)

- 2.1 Application continue du Guide d'aménagement des nouveaux quartiers contenant des critères d'aménagement ;
- 2.2 Amélioration du paysage urbain ;
- 2.3 Poursuite du programme de subvention à la rénovation résidentielle ;
- 2.4 Intervention sur l'apparence extérieure des bâtiments ;
- 2.5 Intégration des pistes cyclo-pédestres le long des artères collectrices et confirmation du lien avec les espaces verts, les espaces récréatifs, les secteurs de destination (zones commerciales, centres communautaires et écoles, etc...);
- 2.6 Réalisation simultanément ou dès que possible des unités de parc, d'espaces verts et d'habitation ;
- 2.7 Application des modifications de zonage autorisant les commerces complémentaires à l'habitation et les garderies en milieu résidentiel.

CHAMP 7 LA FAMILLE ET LE TRANSPORT

ORIENTATION 1 CONTRIBUER AUX SAINES HABITUDES DE VIE PAR L'ACCESSIBILITÉ AUX DIVERS MODES DE TRANSPORT ACTIF

1. Encourager les modes de transports actifs

- 1.1 Promotion des modes de transport actif ;
- 1.2 Planification de trajets sécuritaires, particulièrement lorsque des détours sont imposés ;
- 1.3 Mise en place d'éléments facilitant l'utilisation de modes de transport actif lors d'événements populaires.

ORIENTATION 2 AMÉLIORER LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ DANS LES DÉPLACEMENTS DES PIÉTONS, CYCLISTES, AUTOMOBILISTES ET UTILISATEURS D'AMM

2. Accentuer les méthodes de sécurité et de ralentissement de la circulation

- 2.1 Maintien et développement de la campagne «Courtoisie» pour tous les usagers de la voie publique durant toutes les saisons ;
- 2.2 Aménagement d'éléments réducteurs de vitesse.

3. Rehausser le cadre environnemental du développement et de l'aménagement de la Ville.

- 3.1 Évaluation et analyse de la possibilité de mettre sur pied un programme de certification en développement durable pour encourager la construction ou la rénovation de bâtiments « éco-efficaces » ;
- 3.2 Élaboration d'une politique forestière urbaine, revue du cadre réglementaire et des stratégies d'entretien et de mise en valeur (en lien avec le Service des travaux publics et le Service du développement durable et de l'environnement) ;
- 3.3 Propositions d'aménagements visant à réduire les nuisances aux résidents découlant de contraintes liées au développement (ex : autoroute, voie ferrée, secteur industriel, etc...).

ORIENTATION 2 PLANIFIER LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX QUARTIERS FONCTIONNELS POUR LES FAMILLES

4. Tenir compte des différents groupes de la population Municipalité amie des aînés (MADA) et Politique d'accessibilité universelle (PAU)

- 4.1 Saisie de toutes les opportunités afin de rendre les services et infrastructures municipales accessibles ;
- 4.2 Application des critères d'accessibilité universelle dans les projets municipaux.

ORIENTATION 3 CONSOLIDER ET DÉVELOPPER LE TRANSPORT EN COMMUN

3. Augmenter l'accessibilité au transport en commun

- 3.1 Promotion de l'utilisation des supports à vélo au terminus urbain et à certains endroits stratégiques (ex. : Cégep) et à l'avant des autobus (Vélobus) ;
- 3.2 Évaluation de la possibilité d'installer des girouettes électroniques à bord des autobus (message visuel et sonore) ;
- 3.3 Planification du réseau de transport en commun ;
 - plus accessible et plus direct aux divers plateaux (culturels, loisirs, sportifs) ;
 - en lien avec la venue d'un éventuel nouveau campus universitaire ;
- 3.4 Poursuite des travaux d'amélioration des points d'embarquement et d'ajout de bancs dans les abribus ou à proximité.

4. Informer les usagers sur le service

- 4.1 Ajouts au site web de la Ville afin de mieux informer les usagers sur le service, par exemple : avis de changement de parcours, ajout d'une carte interactive, information sur l'utilisation du Vélobus ;
- 4.2 Mise à jour et réimpression de la carte des parcours du service de transport en commun ;
- 4.3 Promotion du service auprès des personnes âgées, ayant des incapacités ainsi que de la population en général ;
- 4.4 Rédaction d'un guide de covoiturage à l'intention des commerces et entreprises.



CHAMP 8
LA FAMILLE, L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ORIENTATION 1
OFFRIR UN ENVIRONNEMENT SAIN AUX FAMILLES PAR UNE APPROCHE DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE EN LIEN AVEC LES FAMILLES

1. Promouvoir et s'assurer de la collaboration des familles dans les diverses initiatives environnementales promues par la Ville et les partenaires
 - 1.1 Promotion d'un programme d'information et de sensibilisation sur la gestion des matières résiduelles grâce aux campagnes de sensibilisation et à la diffusion sur le site Web de la Ville et Facebook du Service de l'environnement ;

Matières recyclables, ordures ménagères, matières organiques, herbicyclage, écocentre, collectes spéciales ;

Statistiques en continu des performances de gestion des bacs gris, verts et bruns ;
 - 1.2 Développement et mise en place des actions de sensibilisation selon les problématiques observées sur le territoire :
 - trucs et astuces pour l'usage du bac brun ;
 - comment hausser ses performances ;
 - 1.3 Conception et diffusion d'un guide « vert » regroupant toute l'information sur la gestion des matières résiduelles ;
 - 1.4 Présentation du programme « troc tes bébelles » dans 5 centres communautaires ;
 - 1.5 Présentation des programmes : « Patrouille verte », « Défi climat », « Au boulot sans ma voiture », « Une naissance un arbre » ; « Herbicyclage », « Journée Ambrosia / scouts », « Marche au ralenti » ;
 - 1.6 Campagne de sensibilisation à la surconsommation d'eau, arrimée à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable.
 - 1.7 Création d'îlots de fraîcheur et d'embellissement dans les anciens quartiers par l'ajout d'arbres et de verdure, en lien avec le Service de l'urbanisme.



Services à population
Politiques et programmes communautaires
819 850-1283

www.ville.drummondville.qc.ca

Avril 2013


DRUMMONDville
Capitale du développement



Famille
Québec 